

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTRIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-

n63862

(55351)

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3173 Société : RAM / MUPRAS

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BARTAL SADIA

Date de naissance : 1955

Adresse : BP 14906 EASABLANCA PRIVEIPAGE CHABLAQNE

55000 Casablanca

Tél. : 06 45 59 92 90 Total des frais engagés : 20000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 3 JAN. 2021

Date de consultation : 30 JAN. 2021

Nom et prénom du malade : BARTAL SADIA Age : 65 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Alzheimer Neurologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : maladie neurologique

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : EASABLANCA

Le : 04/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : Barthélémy

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/11/2020			150 DH	Dr. M. BOUREZGUI NPE 091144816
5/11/2020				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'HOPITAL CHIRAC SIDI BOUZID - Casablanca N° 05 22 35 72 90	05/11/2020	134,80

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
RADIO. SIDI BOUZID Av 10 Mars Place de la Préfecture Sidi Bouzid - Casablanca Tél 05 22 35 49 49-Fax. 05 22 35 49 50	05/11/2020	122 DH	1300 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

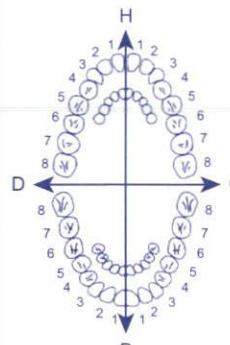
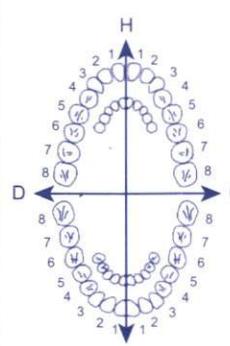
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	21433552	00000000	
	D	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الإنارة II
INARA II

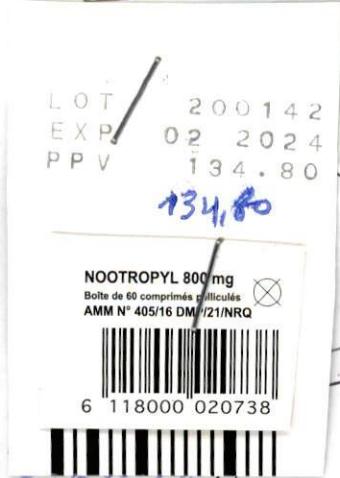
وصفية
ORDONNANCE

le 11/11/2020

N° BORTA SANDY

134,80

1 Nootropyl



NOOTROPYL 800 mg
Boîte de 60 comprimés pelliculés
AMM N° 405/16 DM/21/NRQ



47 31 2 mg/1
Dr. M. BOUREZGUI
Neurologue
INPE 091144816

Dr. MOHAMED EDDI Hakim
ent Al Mobarak N° 6
Mohammadi - Casablanca
Tél: 05 28 35 72 00

وصفة
ORDONNANCE



الإنارة II
INARA II

5/11/2022

M^{me} BARTAL SANDA

- 65 ans

- TC deux myg

5 mois

- Sx = RAS

IDM cérébrale

RADIOLOGIE SIDI OTHMANE
Av 10 Mars Place de la Préfecture
Sidi Othmane - Casablanca
Tél. 05 22 59 49 49 - Fax. 05 22 56 48 48

Dr. M. BOUREZGUI
Neurologue
INPE 091144816

RSO**مركز الفحص بالأشعة سidi عثمان
RADIOLOGIE SIDI OTHMANE**

090000845

Dr. Jamal HAROUCHDiplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier
Ancien Praticien Hospitalier au C.H.U. de Fort de France**Dr. M . Jalil KOUHEN**

Spécialiste en Radiologie et Imagerie Médicale

الدكتور جمال الماروشخريج كلية الطب بمونبولي
طبيب سابق بالمستشفى الجامعي فوردو فرنس**الدكتور محمد جليل كوهن**

إخلاصائي في الفحص بالأشعة

Casablanca, le 05/11/2020

FACTURE

Facture N°5877/2020

Nom et Prénom : BARTAL SAIDA

Examen(s) réalisé(s) :

SCANNER CEREBRAL SANS INJECTION**1300 DH****1300 DH****TOTAL : 1300 DH**

Soit un montant total T.T.C de :1300 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE TROIS CENTS DH

شارع 10 مارس، ساحة عمالة سidi عثمان - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.59.48.48 / 05.22.59.49.49 - الفاكس : 05.22.59.48.48
Av. 10 mars, place de la préfecture - Sidi Othmane - Casablanca - Tél. : 05.22.59.48.48 / 05.22.59.49.49 - Fax : 05.22.59.48.48

IF : 2821070 - Patente : 32723872 - CNSS : 6350376 - ICE : 001754813000087




N° IPP : 853931 N° SEJOUR : 200029226

FACTURE N° 2002012267

DATE D'ENTREE : 04/11/2020 DATE DE SORTIE : 04/11/2020

ASSURE :

MALADE : BARTAL,Saida

NOM JEUNE FILLE :

TIERS PAYANT 1 :

TIERS PAYANT 2 :

REF. PC 1 : REF. PC 2 :

UF: 6001 CONSULTATION MEDICALE ET AUXI

N° IMMAT C.N.S.S :

N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :

N° SE. SOC. ETRANG. :

DESTINATAIRE :

BARTAL,Saida

NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE	
					% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT
CONSULTATION DE MEDECIN.										
CONSULTATION DE SPECIALISTE	Cs	1.00	150.00	150.00					0.00	150.00

Intervenant : 46186 DR BOUREZGUI MARIAME TOTAUX : 150.00 150.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CENT CINQUANTE DHS

PLAFOND PC :

REMISE : 0.00 REGLE :

RESTE DU: 150.00 AVOIR :

DATE FACTURE : 04/11/2020 EDITEE LE : 04/11/2020 PAR: LAKHDA

ACCIDENT DE TRAVAIL : DATE AT :

VISA

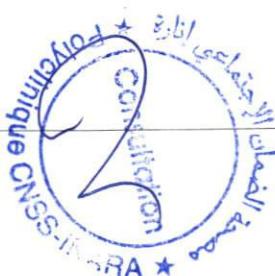
N° DE POLICE :

POLYCLINIQUE C.N.S.S - INARA

Règlement à effectuer à l'ordre de : POLYCLINIQUE C.N.S.S - INARA

BANQUE : BMCE - INARA

N° compte bancaire : 011.780.0000 54 210 00 60 016 91



RSO**مركز الفحص بالأشعة سidi عثمان
RADIOLOGIE SIDI OTHMANE**

090000845

Dr. Jamal HAROUCH

Diplômé de la faculté de médecine de Montpellier
Ancien. Particien Hospitalier au C.H.U. de Fort de France

Dr. M. Jalil KOUHEN

Spécialiste en Radiologie et Imagerie Médicale

Patient : **BARTAL SAIDA**
Prescripteur : **DR M BOUREZGUI**

الدكتور جمال الهاروش

خريج كلية الطب مونبولي. فرنسا
طبيب سابق بالمستشفى الجامعي فوردو فرنس

الدكتور محمد جليل كوهن

اختصاصي في الفحص بالأشعة

Casablanca le: 05/11/2020

SCANNER CEREBRAL

CONTEXTE : traumatisme crânien bénin il y'a 5 mois.**TECHNIQUE :**

Acquisition volumique millimétrique multibarette (32) sans injection. Reconstructions multiplanaires et 3D

RESULTATS:**Etage sous tentoriel :**

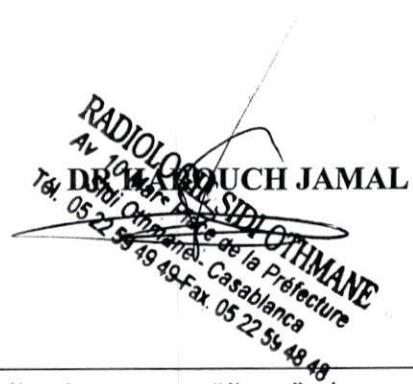
Le 4^{ème} ventricule est en place de taille normale.
Absence d'anomalie cérébelleuse et du tronc cérébral.
Intégrité des citermes de la base et des angles pontocérébelleux.

Etage sus tentoriel :

Absence d'anomalie parenchymateuse.
Les structures médianes sont en place.
Les ventricules sont de taille normale.
Absence d'hématome péricérébral.
Absence de fracture.

CONCLUSION :

Scanner normal.



شارع 10 مارس، ساحة عمالة سidi عثمان - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.59.48.48 / 05.22.59.49.49 - الفاكس : 05.22.59.48.48
Av. 10 mars, place de la préfecture - Sidi Othmane - Casablanca - Tél. : 05.22.59.48.48 / 05.22.59.49.49 - Fax : 05.22.59.48.48

IF : 2821070 - Patente : 32723872 - CNSS : 6350376 - ICE : 001754813000087